

Complément de la décision n° 2020/01-05 relative à l'accréditation de l'École nationale de la météorologie (ENM Toulouse) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

Objet

Injonction émise dans l'Avis n° 2020/01-05 concernant l'École nationale de la météorologie, portant sur la mise en œuvre de deux recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École nationale de la météorologie,
- Vu la note de synthèse établie par Patricia SOURLIER, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 19-20 janvier 2020,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément de décision suivant :

La Commission prend acte favorablement des actions relatives aux recommandations émises par la CTI dans son Avis n° 2020/01-05.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 19-20 janvier 2021.

La présidente, Elisabeth CREPON